

GASHABIZI Gérard

20

5P

Comptabilité

10 Juillet 1985

GASHABIZI Gérard
B.P. 501
Tél. 75296
KIGALI.-

FACTURE N° 002/89

V/Réf.: V/Bon de commande
N° 600/89/AM

N/Réf.: N/Fact. Proforma
N° 002/G/89

18 AOUT 1989

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement
Associatif doit pour fourniture de ce qui suit:

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
1.185m	Tissu bleu en Polyester	250/m	296.250.-
950m	Tissu blanc en popeline	170/m	161.500.-
220m	Tissu rouge en Polyester	300/m	66.000.-
			<u>523.750.-</u>

Certifié sincère et véritable et arrêté
à la somme de "CINQ CENT VINGT TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS
RWANDAIS" (523.750.-FRW.).

Fait à Kigali, le 10 Juillet 1989

Vu pour vérification approbation
et imputation à l'article 19 MM 03 06 20
inscrit sous poste n° 50 du 21 / 6 / 19 89
Kigali, le 14 / 7 / 19 89
Le Gestionnaire des Crédits

MAHUNGU Jean Bosco



of 1695 du 12.10.89

FOR RECEPTION CONFIRMED
KIGALI le 14/7/89

Signature
LIVINDA...
Secrétaire Général

Signature
20/9/89

GASHABIZI Gérard
B.P. 501
Tél. 75296
KIGALI.-

FACTURE N° 002/89

V/Réf.: V/Bon de commande
N° 600/89/AM

N/Réf: N/Fact. Proforma
N° 002/G/89

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement
Associatif doit pour fourniture de ce qui suit:

<u>Quantité</u>	<u>Désignation</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
1.185m	Tissu bleu en Polyester	250/m	296.250.-
950m	Tissu blanc en popeline	170/m	161.500.-
220m	Tissu rouge en Polyester	300/m	66.000.-
			<u>523.750.-</u>

Certifié sincère et véritable et arrêté
à la somme de "CINQ CENT VINGT TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS
RWANDAIS" (523.750.-FRW.).

Fait à Kigali, le 10 Juillet 1989



Vu pour vérification approbation
et imputation à l'article 19 MM 03 06 20
inscrit sous poste n° 50 du 21/6/19 89
Kigali, le 14/7/19 89

Le Gestionnaire des Crédits

MAHINGU Jean Bosco

RECEPTION CONFIRMEE
le 14/7/89

KAYIMANA Claude
Secrétaire Général

GASHABIZI Gérard

B.P. 501

Tél : 75296

KIGALI

Facture PRO FORMA N° 002/G/89

Quantité	!	Désignation	!	Prix Unitaire	!	Prix Total
1,185 m	!	Tissu bleu	!	250	!	296.250
	!	en polyester	!		!	
950 m	!	Tissu blanc	!	170	!	161.500
	!	en popeline	!		!	
220 m	!	Tissu rouge	!	300	!	66.000
	!	en polyester	!		!	

Certifié sincère et véritable et arrêté à
la somme de CINC CENT VINGT TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS
RWANDAIS (523.750 FRW).

Fait à Kigali, le 15 Juin 1989.



SERVICE MUJEMA

Budget Ord Article 19.11.03 Littera 06.20

FOURNISSEUR GASHABIZI Gérard A LIVRER à MUJEMA

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	<u>Pour la préparation des festivités du 1 juillet 89</u>		
<u>1185</u>	<u>mètres de tissu</u>	<u>250</u>	<u>296.250</u>
<u>950</u>	<u>mètres de tissu</u>	<u>170</u>	<u>161.500</u>
<u>220</u>	<u>mètres de tissu</u>	<u>300</u>	<u>66.000</u>
<u>Nous disons Cinq cent vingt trois mille</u>			
<u>Sept cent cinquante francs</u>			

Pour approbation
 Le Ministre des Finances
 et du Mouvement Associatif

Total 523.750 FRW.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
 Kigali, le 23 JUN 1989

Kigali le 19/6 1989
 Le (sous) Gestionnaire de Crédits,
GISABARA A.

Vu service du budget et du contrôle.

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 50 du 216